

HYDRO ONE INC.

RAPPORT DE GESTION

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2021 et 2020

Le présent rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les notes y afférentes (les « états financiers consolidés ») de Hydro One Inc. (« Hydro One » ou la « société ») pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, ainsi qu'avec les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») des États-Unis. Toutes les informations financières paraissant dans le présent rapport de gestion sont présentées en dollars canadiens, sauf indication contraire.

La société a préparé le présent rapport de gestion conformément au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Aux termes du régime d'information multinational conclu entre les États-Unis et le Canada, la société a le droit de préparer le présent rapport de gestion conformément aux obligations d'information des lois et règlements sur les valeurs mobilières du Canada, qui peuvent être différentes de celles des États-Unis. L'information paraissant dans le présent rapport de gestion au 30 septembre 2021 et pour le trimestre et la période de neuf mois clos à cette date est fondée sur l'information dont dispose la direction au 8 novembre 2021.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET STATISTIQUES

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
Produits	1 903	1 894	0,5 %	5 417	5 393	0,4 %
Achats d'électricité	933	993	(6,0) %	2 665	2 808	(5,1) %
Produits, déduction faite des achats d'électricité ¹	970	901	7,7 %	2 752	2 585	6,5 %
Charges d'exploitation, d'entretien et d'administration	254	255	(0,4) %	808	772	4,7 %
Amortissement et coûts de retrait d'actifs	225	218	3,2 %	669	639	4,7 %
Charges de financement	116	114	1,8 %	331	352	(6,0) %
Charge d'impôts sur le bénéfice	71	22	222,7 %	125	(812)	(115,4) %
Bénéfice net attribuable à l'actionnaire ordinaire de Hydro One	302	290	4,1 %	813	1 628	(50,1) %
Résultat de base par action ordinaire	2 123 \$	2 039 \$	4,1 %	5 716 \$	11 446 \$	(50,1) %
Résultat dilué par action ordinaire	2 123 \$	2 039 \$	4,1 %	5 716 \$	11 446 \$	(50,1) %
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	540	675	(20,0) %	1 454	1 574	(7,6) %
Fonds provenant des activités d'exploitation (FPAE) ¹	543	530	2,5 %	1 548	1 409	9,9 %
Investissements en capital	510	499	2,2 %	1 583	1 298	22,0 %
Actifs mis en service	512	370	38,4 %	963	759	26,9 %
Transport : Moyenne mensuelle de la demande de pointe sur 60 minutes en Ontario (MW)	21 137	22 831	(7,4) %	20 174	20 392	(1,1) %
Distribution : Électricité distribuée aux clients de Hydro One (GWh)	7 329	7 132	2,8 %	22 235	20 829	6,8 %
				30 septembre 2021	31 décembre 2020	
Aux						
Ratio de la dette sur la structure du capital ²				55,2 %	55,0 %	

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour une description et un rapprochement des FPAE et des produits, déduction faite des achats d'électricité.

² Une mesure non conforme aux PCGR, le ratio de la dette sur la structure du capital correspond au total de la dette (qui comprend la dette à long terme totale et les emprunts à court terme, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie) divisé par le total de la dette plus le total des capitaux propres attribuables à l'actionnaire, exclusion faite de tout montant se rapportant à la participation sans contrôle. La direction estime que le ratio de la dette sur la structure du capital est une mesure utile de la proportion de la dette dans la structure du capital de la société.

VUE D'ENSEMBLE

L'entreprise de transport de la société est formée d'un réseau de transport exploité par ses filiales, Hydro One Networks Inc. (« Hydro One Networks ») et Hydro One Sault Ste. Marie LP (« HOSSM ») et d'une participation d'environ 66 % dans B2M Limited Partnership (« B2M LP »), société en commandite conclue entre Hydro One et la nation Saugeen Ojibway (« NSO »), ainsi que d'une participation d'environ 55 % dans Niagara Reinforcement Limited Partnership (« NRLP »), société en commandite conclue entre Hydro One et Six Nations of the Grand River Development Corporation ainsi que la Première Nation des Mississaugas de Credit (ensemble, les « partenaires des Premières Nations »).

L'entreprise de distribution de Hydro One est formée d'un réseau de distribution exploité par ses filiales, Hydro One Networks, y compris le système de distribution d'Orillia Power Distribution Corporation (« Orillia Power ») et l'entreprise et les actifs de distribution de Peterborough Distribution Inc. (« Peterborough Distribution »), et Hydro One Remote Communities Inc. (« Hydro One Remote Communities »).

Le secteur Autres englobe certaines activités du siège social, et n'est pas une entreprise à tarifs réglementés.

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2021 et 2020, les secteurs d'activité de Hydro One représentaient la proportion suivante des produits totaux de la société, déduction faite des achats d'électricité :

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	2021	2020
Transport	51 %	52 %
Distribution	49 %	48 %
Autres	— %	— %

Au 30 septembre 2021 et au 31 décembre 2020, les secteurs d'activité de Hydro One représentaient la proportion suivante de l'actif total de la société :

Aux	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Transport	59 %	58 %
Distribution	38 %	38 %
Autres	3 %	4 %

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Bénéfice net

Le bénéfice net attribuable à l'actionnaire ordinaire pour le trimestre clos le 30 septembre 2021 s'est établi à 302 millions de dollars, en hausse de 12 millions de dollars, ou de 4,1 %, par rapport à l'exercice précédent. Les facteurs importants ayant influé sur le bénéfice net sont entre autres les suivants :

- l'augmentation des produits, déduction faite des achats d'électricité, qui s'explique en grande partie par :
 - la progression des produits tirés de la distribution, déduction faite des achats d'électricité, surtout en raison des tarifs approuvés par la Commission de l'énergie de l'Ontario (la « CEO »), du recouvrement des montants de l'actif d'impôts différés (le « montant du recouvrement au titre de l'actif d'impôts différés ») conformément à la décision rendue par la CEO en avril 2021 (la « décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés »), et du rétablissement des pénalités de retard évaluées sur les soldes des débiteurs en souffrance;
 - la hausse des produits tirés du transport résultant principalement du montant du recouvrement au titre de l'actif d'impôts différés conformément à la décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés, et des tarifs approuvés par la CEO pour 2021, facteur en partie compensé par la diminution de la demande de pointe en raison des conditions météorologiques défavorables;
- la hausse de l'amortissement et des coûts de retrait d'actifs, qui s'explique surtout par la croissance des immobilisations à mesure que la société poursuit la mise en service de nouveaux actifs conformément à son programme continu d'investissements en capital, et par le montant plus élevé des dépenses environnementales;
- la hausse des charges de financement essentiellement attribuable à l'augmentation des intérêts débiteurs sur la dette à long terme en raison de la hausse des niveaux de la dette;
- l'augmentation de la charge d'impôts, qui s'explique surtout par :
 - la charge d'impôts sur le bénéfice en lien avec le montant du recouvrement au titre de l'actif d'impôts différés conformément à la décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés, qui est compensée par une hausse correspondante des produits;
 - la diminution des écarts temporaires déductibles nets et le résultat plus élevé avant impôt.

Le bénéfice net attribuable à l'actionnaire ordinaire pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 s'est établi à 813 millions de dollars, en baisse de 815 millions de dollars, ou de 50,1 %, par rapport à 2020. Les résultats depuis le début de l'exercice ont surtout été influencés par le recouvrement non récurrent d'impôts comptabilisé au deuxième trimestre de 2020 par suite de la décision de la Cour divisionnaire de l'Ontario (la « décision de la CDO ») en juillet 2020. Les facteurs suivants ont également eu une incidence sur le bénéfice net :

- l'augmentation de la demande de pointe et de la consommation d'énergie pour la période de neuf mois considérée, en partie compensée par le recul des produits tirés du transport résultant du calendrier de la décision de la CEO portant sur les tarifs de 2020 rendue à l'exercice précédent, notamment la comptabilisation des produits liés au programme de conservation et de gestion de la demande (« CGD »);
- la diminution des charges de financement pour la période de neuf mois considérée, laquelle découle essentiellement de la comptabilisation au deuxième trimestre de 2021 de frais financiers en lien avec le montant du recouvrement au titre de l'actif d'impôts différés conformément à la décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés;
- des charges d'exploitation, d'entretien et d'administration plus élevées en raison d'une hausse des dépenses associées aux programmes de travaux découlant principalement du calendrier d'exécution des travaux de gestion de la végétation, des efforts de rétablissement d'urgence du courant, des initiatives liées aux technologies de l'information (« TI ») et des programmes destinés aux clients, facteurs en partie compensés par les charges liées à la COVID-19 et des charges de soutien du siège social moins élevées.

Les résultats de la société pour le troisième trimestre et la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 comprennent des coûts engagés en raison de la pandémie de COVID-19. Au total, les charges d'exploitation, d'entretien et d'administration se sont établies à 3 millions de dollars pour le trimestre (5 millions de dollars en 2020), surtout en raison des charges directes, y compris des achats supplémentaires de produits de nettoyage pour les installations et de l'équipement de protection individuelle. Depuis le début de l'exercice, Hydro One a engagé des charges d'exploitation, d'entretien et d'administration attribuables à la COVID-19 de 10 millions de dollars (32 millions de dollars en 2020). Se reporter à la rubrique « Autres événements – COVID-19 » pour en savoir plus sur les répercussions de la COVID-19 sur les activités de la société pendant le troisième trimestre et la période de neuf mois close le 30 septembre 2021.

Produits

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
Transport	508	484	5,0 %	1 405	1 343	4,6 %
Distribution	1 395	1 410	(1,1) %	4 012	4 050	(0,9) %
Total des produits	1 903	1 894	0,5 %	5 417	5 393	0,4 %
Transport	508	484	5,0 %	1 405	1 343	4,6 %
Distribution, déduction faite des achats d'électricité ¹	462	417	10,8 %	1 347	1 242	8,5 %
Total des produits, déduction faite des achats d'électricité ¹	970	901	7,7 %	2 752	2 585	6,5 %
Transport : Moyenne mensuelle de la demande de pointe sur 60 minutes en Ontario (MW)	21 137	22 831	(7,4) %	20 174	20 392	(1,1) %
Distribution : Électricité distribuée aux clients de Hydro One (GWh)	7 329	7 132	2,8 %	22 235	20 829	6,8 %

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour une description et un rapprochement des produits de distribution, déduction faite des achats d'électricité, et des produits, déduction faite des achats d'électricité.

Produits tirés du transport

Au trimestre clos le 30 septembre 2021, les produits tirés du transport ont augmenté de 5,0 %, sous l'effet principalement des facteurs suivants :

- la hausse des produits résultant du montant du recouvrement au titre de l'actif d'impôts différés conformément à la décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés;
- la hausse des produits attribuable à la décision de la CEO sur les tarifs de 2021; facteurs compensés en partie par :
- le recul de la moyenne mensuelle de la demande de pointe sur 60 minutes en Ontario.

Les produits tirés du transport pour la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 ont augmenté de 4,6 %, la hausse des produits attribuable à la décision de la CEO sur les tarifs de 2021, le montant du recouvrement au titre de l'actif d'impôts différés conformément à la décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés et la progression de la moyenne mensuelle de la demande de pointe sur 60 minutes en Ontario pour la période de neuf mois considérée ayant été en partie compensés par l'incidence de la décision de 2020 de la CEO relative aux tarifs de transport, notamment la comptabilisation des produits liés aux programmes de CGD pour l'exercice précédent.

Produits tirés de la distribution, déduction faite des achats d'électricité

Au trimestre clos le 30 septembre 2021, les produits tirés de la distribution, déduction faite des achats d'électricité, ont progressé de 10,8 %, essentiellement sous l'effet des facteurs suivants :

- la hausse des produits attribuable à la décision de la CEO sur les tarifs de 2021;
- la hausse des produits résultant du montant du recouvrement au titre de l'actif d'impôts différés conformément à la décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés;
- les produits supérieurs découlant du rétablissement des pénalités de retard en 2021.

Les produits tirés de la distribution, déduction faite des achats d'électricité, ont progressé de 8,5 % à la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, essentiellement sous l'effet des facteurs mentionnés plus haut, mais aussi de la plus forte consommation d'énergie pour la période de neuf mois considérée.

Charges d'exploitation, d'entretien et d'administration

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
Transport	101	106	(4,7) %	307	329	(6,7) %
Distribution	154	146	5,5 %	501	437	14,6 %
Autres	(1)	3	(133,3) %	—	6	(100,0) %
	254	255	(0,4) %	808	772	4,7 %

Charges d'exploitation, d'entretien et d'administration liées au transport

La baisse de 4,7 % des charges d'exploitation, d'entretien et d'administration liées au transport pour le trimestre clos le 30 septembre 2021 est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- les coûts liés aux autres avantages postérieurs à l'emploi moindres;
- le calendrier des travaux de gestion de la végétation.

La baisse de 6,7 % des charges d'exploitation, d'entretien et d'administration liées au transport pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 est principalement attribuable à la diminution des charges de soutien du siège social, aux charges moindres liées à la COVID-19 et à des facteurs semblables à ceux qui sont énumérés ci-dessus, qui ont été en partie compensés par l'augmentation des charges liées à l'entretien des postes.

Charges d'exploitation, d'entretien et d'administration liées à la distribution

La hausse de 5,5 % des charges d'exploitation, d'entretien et d'administration liées à la distribution pour le trimestre clos le 30 septembre 2021 est essentiellement attribuable à la hausse des dépenses liées aux efforts de rétablissement d'urgence du courant.

La hausse de 14,6 % des charges d'exploitation, d'entretien et d'administration liées à la distribution pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 est essentiellement attribuable aux facteurs suivants :

- les coûts liés aux activités de Peterborough Distribution et d'Orillia Power;
- la hausse des dépenses liées aux efforts de rétablissement d'urgence du courant;
- le calendrier d'exécution des travaux de gestion de la végétation;
- l'augmentation des charges de soutien du siège social;
- la hausse des dépenses liées aux programmes destinés aux clients;
- l'investissement accru dans des initiatives liées aux TI; facteurs en partie compensés par :
- les charges moindres liées à la COVID-19.

Amortissement et coûts de retrait d'actifs

La hausse de 7 millions de dollars et de 30 millions de dollars de la charge d'amortissement et des coûts de retrait d'actifs au trimestre et à la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, respectivement, est essentiellement attribuable à la croissance des immobilisations à mesure que la société poursuit la mise en service de nouveaux actifs conformément à son programme continu d'investissements en capital, ainsi qu'au montant plus élevé des dépenses environnementales. La hausse depuis le début de l'exercice s'explique aussi par le montant plus élevé des coûts de retrait d'actifs.

Charges de financement

La hausse de 2 millions de dollars des charges de financement pour le trimestre clos le 30 septembre 2021 est essentiellement attribuable à la hausse des niveaux de la dette.

La baisse de 21 millions de dollars des charges de financement pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 est essentiellement attribuable à ce qui suit :

- la comptabilisation de frais financiers associés au montant du recouvrement au titre de l'actif d'impôts différés conformément à la décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés;
- l'augmentation des intérêts capitalisés en raison du solde moyen plus élevé des actifs en construction.

Charge d'impôts sur le bénéfice

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, la charge d'impôts sur le bénéfice a totalisé 71 millions de dollars et 125 millions de dollars, respectivement, contre une charge de 22 millions de dollars et un recouvrement de 812 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2020. L'augmentation de 49 millions de dollars et de 937 millions de dollars de la charge d'impôts sur le bénéfice pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, respectivement, est surtout attribuable à ce qui suit :

- le recouvrement d'impôts sur le bénéfice en 2020 par suite de la décision de la CDO en juillet 2020;
- la charge d'impôts sur le bénéfice liée au montant du recouvrement au titre de l'actif d'impôts différés conformément à la décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés de la CEO;
- la diminution des écarts temporaires déductibles nets;
- le résultat plus élevé avant impôt.

Le taux d'imposition effectif de la société s'est établi à environ 18,9 % et 13,2 % respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, contre environ 7,0 % et (98,8) % pour les périodes correspondantes de 2020.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

Trimestres clos les (en millions de dollars, sauf le résultat par action ordinaire)	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021	31 déc. 2020	30 sept. 2020	30 juin 2020	31 mars 2020	31 déc. 2019
Produits	1 903	1 712	1 802	1 857	1 894	1 660	1 839	1 705
Achats d'électricité	933	838	894	1 046	993	808	1 007	914
Produits, déduction faite des achats d'électricité ¹	970	874	908	811	901	852	832	791
Bénéfice net attribuable à l'actionnaire ordinaire	302	240	271	164	290	1 108	230	216
Résultat de base et dilué par action ordinaire	2 123 \$	1 687 \$	1 905 \$	1 153 \$	2 039 \$	7 790 \$	1 617 \$	1 519 \$
Ratio de couverture par le bénéfice ²	3,1	3,0	3,0	2,9	2,9	2,8	2,6	2,9

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour une description des produits, déduction faite des achats d'électricité.

² Une mesure non conforme aux PCGR, le ratio de couverture par le bénéfice a été présenté pour les périodes de douze mois closes à chacune des dates indiquées plus haut, et correspond au bénéfice net avant les charges de financement et les impôts sur le bénéfice attribuable à l'actionnaire de Hydro One, divisé par la somme des charges de financement, des intérêts capitalisés et des dividendes sur les actions privilégiées.

Les variations des produits et du bénéfice net d'un trimestre à l'autre sont principalement dues à l'incidence des conditions météorologiques saisonnières sur la demande des clients et sur les prix ayant cours sur le marché, ainsi qu'au calendrier des décisions réglementaires.

INVESTISSEMENTS EN CAPITAL

La société fait des investissements en capital dans le but de maintenir la sécurité, la fiabilité et l'intégrité de ses actifs des réseaux de transport et de distribution et d'en assurer l'élargissement et la modernisation constants nécessaires pour répondre aux besoins croissants et changeants de ses clients et du marché de l'électricité. Pour ce faire, elle fait des investissements de maintien, qui sont requis pour soutenir l'exploitation continue des actifs existants de Hydro One, et des investissements de développement, qui sont requis pour faire des ajouts à ses actifs existants et réaliser des projets d'envergure, comme de nouvelles lignes de transport et de nouveaux postes de transport.

Actifs mis en service

Le tableau ci-dessous présente les actifs de Hydro One mis en service au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2021 et 2020 :

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
Transport	287	196	46,4 %	482	383	25,8 %
Distribution	225	174	29,3 %	481	376	27,9 %
Total des actifs mis en service	512	370	38,4 %	963	759	26,9 %

Actifs de transport mis en service

Les actifs de transport mis en service ont augmenté de 91 millions de dollars, ou de 46,4 %, au troisième trimestre de 2021, essentiellement en raison des facteurs suivants :

- l'achèvement substantiel du nouveau centre de contrôle du réseau ontarien à Orillia;
- le calendrier des actifs mis en service au troisième trimestre de 2021, y compris le projet d'interconnexion Est-Ouest, le remplacement des disjoncteurs au poste de transport Richview et le remplacement de composantes au poste de transport Trafalgar, facteur en partie compensé par le remplacement de composantes au poste de transport Cherrywood et le remplacement de composantes au poste de Lennox, qui a été mis en service à l'exercice précédent;
- les actifs de cybersécurité aux postes de transport Cherrywood, Hawthorne et Detweiler; facteurs en partie compensés par :
- la diminution des achats de transformateurs de secours au troisième trimestre de 2021.

Les actifs de transport mis en service ont augmenté de 99 millions de dollars, ou de 25,8 %, à la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, surtout en raison de facteurs semblables à ceux énumérés ci-dessus.

Actifs de distribution mis en service

Les actifs de distribution mis en service ont augmenté de 51 millions de dollars, ou de 29,3 %, au cours du troisième trimestre de 2021, essentiellement en raison des facteurs suivants :

- l'achèvement substantiel du nouveau centre de contrôle du réseau ontarien à Orillia;
- le volume supérieur de remplacements d'actifs après tempête;
- le volume accru de travaux de remise à neuf de postes et de remplacements;
- le volume accru de raccordements de clients; facteurs en partie compensés par :
- le calendrier des actifs mis en service en lien avec des projets de renforcement des capacités du système;
- le volume moindre de projets liés aux TI.

Les actifs de distribution mis en service à la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 ont augmenté de 105 millions de dollars, ou de 27,9 %, principalement sous l'effet de facteurs similaires à ceux mentionnés ci-dessus, et du volume accru de remplacement de poteaux en bois.

Investissements en capital

Le tableau ci-dessous présente les investissements en capital de Hydro One pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2021 et 2020 :

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
Transport						
Maintien	204	226	(9,7) %	696	579	20,2 %
Développement	73	52	40,4 %	229	152	50,7 %
Autres	27	31	(12,9) %	92	65	41,5 %
	304	309	(1,6) %	1 017	796	27,8 %
Distribution						
Maintien	83	78	6,4 %	239	222	7,7 %
Développement	98	83	18,1 %	238	222	7,2 %
Autres	25	29	(13,8) %	89	58	53,4 %
	206	190	8,4 %	566	502	12,7 %
Total des investissements en capital	510	499	2,2 %	1 583	1 298	22,0 %

Investissements en capital liés au transport

Les investissements en capital liés au transport ont reculé de 5 millions de dollars, ou de 1,6 %, au cours du troisième trimestre de 2021 comparativement au troisième trimestre de 2020. Les principaux facteurs qui ont influé sur ces investissements sont les suivants :

- le volume moindre des travaux de remise à neuf de postes et des remplacements;
- la diminution des achats de transformateurs de secours;
- le calendrier des dépenses en immobilisations mineures; facteurs en partie compensés par :
- les investissements plus élevés dans des projets de développement s'étalant sur plusieurs années;
- le volume accru de raccordements de clients.

Les investissements en capital liés au transport ont augmenté de 221 millions de dollars, ou de 27,8 %, pendant la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 comparativement à la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, principalement sous l'effet du volume accru des travaux de remise à neuf de postes et des remplacements, de l'augmentation des coûts de remise à neuf de lignes et de remplacement de poteaux en bois, des investissements plus élevés dans des projets de développement s'étalant sur plusieurs années, du volume accru de travaux visant le raccordement de clients et de l'investissement dans le nouveau centre de contrôle du réseau ontarien à Orillia, facteurs en partie contrés par la diminution des achats de transformateurs de secours.

Investissements en capital liés à la distribution

Les investissements en capital liés à la distribution ont augmenté de 16 millions de dollars, ou de 8,4 %, au cours du troisième trimestre de 2021 comparativement au troisième trimestre de 2020. Les principaux facteurs qui ont influé sur ces investissements sont les suivants :

- les investissements accrus dans les projets de renforcement des capacités du système;
- le volume supérieur de remplacements d'actifs après tempête; facteurs en partie compensés par :
- le calendrier des dépenses en immobilisations mineures.

Les investissements en capital liés à la distribution ont augmenté de 64 millions de dollars, ou de 12,7 %, pendant la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 comparativement à la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, principalement en raison de l'investissement dans le nouveau centre de contrôle du réseau ontarien à Orillia, du volume supérieur de remplacement de poteaux en bois, de l'augmentation des raccordements de nouveaux clients et de l'investissement accru dans des projets liés aux TI.

Projets importants d'investissements en capital liés au transport

Le tableau qui suit présente l'état d'avancement des projets de transport importants au 30 septembre 2021 :

Nom du projet	Emplacement	Type	Mise en service prévue (année)	Coût estimatif (millions de dollars)	Coûts en capital jusqu'à maintenant
Projets de développement					
Raccordement de la ligne Wataynikaneyap Power LP	Pickle Lake Nord-ouest de l'Ontario	Nouveaux postes de transport et nouveau raccordement	2022	33	12
Ligne d'interconnexion Est-Ouest – expansion de postes	Nord de l'Ontario	Nouveau raccordement et expansion de poste	2023 ¹	181	160
Lignes de transport Waasigan	Thunder Bay-Atikokan-Dryden Nord-ouest de l'Ontario	Nouvelle ligne de transport	2024 ²	68 ²	14
Renforcement du réseau de transport dans la région de Leamington ^{3, 4}	Leamington Sud-ouest de l'Ontario	Nouvelle ligne et nouveaux postes de transport	2026 ^{3, 4}	525 ^{3, 4}	149
Projets d'investissements de maintien					
Poste de transport Richview, remplacement des disjoncteurs ⁵	Toronto Sud-ouest de l'Ontario	Maintien du poste	2021	120	120
Poste de transport Bruce A ⁵	Tiverton Sud-ouest de l'Ontario	Maintien du poste	2021	148	148
Poste de transport Beck 2, remplacement des disjoncteurs	Région de Niagara Sud-ouest de l'Ontario	Maintien du poste	2023	135	99
Poste de transport Cherrywood, remplacement des disjoncteurs	Pickering Centre de l'Ontario	Maintien du poste	2023	115	79
Poste de commutation Bruce B, remplacement des disjoncteurs	Tiverton Sud-ouest de l'Ontario	Maintien du poste	2024	185	121
Poste de transport Middleport, remplacement des disjoncteurs	Middleport Sud-ouest de l'Ontario	Maintien du poste	2025	113	88
Poste de transport Lennox, remplacement des disjoncteurs	Napanee Sud-est de l'Ontario	Maintien du poste	2026	152	101

¹ En raison de la révision de l'échéancier des activités du projet, on s'attend à ce que la majorité du projet d'interconnexion Est-Ouest, qui permettra de raccorder et d'alimenter la nouvelle ligne, entre en service en 2021 et en 2022, avec une entrée en service finale prévue en 2023.

² Le coût estimé de la ligne de transport Waasigan est lié à la phase de développement du projet et la date de mise en service prévue reflète la date d'achèvement prévue de la phase de développement.

³ Le projet de renforcement du réseau de transport dans la région de Leamington consiste en la construction d'une nouvelle ligne à double circuit entre Chatham et Lakeshore ainsi que des postes de transport et raccords connexes. Le projet étant à l'étape de développement, le coût estimé pourrait changer. La mise en service de la ligne et des postes devrait avoir lieu entre 2022 et 2026.

⁴ Le 29 mars 2021, la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (la « SIERE ») a demandé à Hydro One de lancer des travaux de développement et de construction d'une nouvelle ligne de transport entre Chatham et Lambton afin de soutenir la croissance du secteur agricole du Sud-ouest ontarien; Hydro One évalue présentement la portée et le calendrier de ces travaux.

⁵ Les projets liés aux postes de transport Richview et Bruce A ont été en grande partie achevés et mis en service. Les travaux se poursuivront sur certains aspects mineurs au quatrième trimestre de 2021.

Investissements en capital futurs

Les estimations des investissements en capital futurs de la société sont fondées sur les attentes de la direction quant au montant des dépenses en immobilisations qui seront requises pour fournir des services de transport et de distribution efficaces, fiables et générateurs de valeur pour les clients, conformément au cadre de réglementation renouvelé (Renewed Regulatory Framework) de la CEO.

Les estimations des investissements en capital liés au transport et à la distribution pour 2021 et 2022 sont inférieures à celles déclarées à l'exercice précédent, car la société a révisé le calendrier et la cadence des investissements en capital futurs ainsi que la priorité accordée aux travaux. Les estimations des investissements en capital pour 2023 à 2027 ont été mises à jour à la suite du dépôt du plan d'investissement proposé pour le transport et la distribution, qui fait partie de la requête conjointe relative aux tarifs pour 2023 à 2027 de Hydro One Networks (la « requête conjointe »). Les estimations des investissements en capital liés au transport et à la distribution pour 2023 et 2024 diffèrent des estimations déclarées à l'exercice précédent en raison de l'évolution des perspectives régionales et de la croissance prévue des systèmes. Les projections et le calendrier des dépenses de transport et de distribution pour les exercices 2023 à 2027 sont assujettis à l'approbation de la CEO.

Les tableaux ci-dessous présentent un sommaire des investissements en capital annuels projetés de Hydro One pour les exercices 2021 à 2027, par secteur d'activité :

Par secteur d'activité : (en millions de dollars)	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Transport ¹	1 287	1 236	1 506	1 559	1 514	1 564	1 481
Distribution	782	695	1 020	1 040	1 132	1 082	1 081
Total des investissements en capital²	2 069	1 931	2 526	2 599	2 646	2 646	2 562

Par catégorie : (en millions de dollars)	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Maintien	1 164	1 271	1 723	1 758	1 826	1 834	1 809
Développement ¹	659	499	553	610	614	611	572
Autre ³	246	161	250	231	206	201	181
Total des investissements en capital²	2 069	1 931	2 526	2 599	2 646	2 646	2 562

¹ Les chiffres présentés comprennent les investissements dans certains projets de développement de Hydro One Networks exclus du plan d'investissement annexé à la requête conjointe.

² Le total des investissements en capital pour l'exercice 2021 comprend 85 millions de dollars liés au nouveau centre de contrôle du réseau ontarien.

³ Les autres investissements en capital comprennent les investissements dans la flotte, l'immobilier, les TI, les technologies d'exploitation et les fonctions connexes.

SOMMAIRE DES SOURCES ET DES AFFECTATIONS DE LIQUIDITÉS

Les principales sources de flux de trésorerie de Hydro One sont les fonds provenant des activités d'exploitation, les émissions de titres d'emprunt sur les marchés financiers et les facilités de crédit bancaire, qui servent à répondre aux besoins de financement de Hydro One, notamment les dépenses en immobilisations de la société, le service et le remboursement de la dette ainsi que le versement de dividendes.

(en millions de dollars)	2021	Trimestres clos les 30 septembre 2020	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2020
Rentrées liées aux activités d'exploitation	540	675	1 454
Rentrées (sorties) liées aux activités de financement	365	(52)	(219)
Sorties liées aux activités d'investissement	(493)	(623)	(1 534)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	412	—	(299)

Rentrées liées aux activités d'exploitation

Au troisième trimestre de 2021, les rentrées liées aux activités d'exploitation ont reculé de 135 millions de dollars, comparativement au troisième trimestre de 2020. Cette baisse est le résultat de divers facteurs, notamment les suivants :

- la diminution du fonds de roulement net qui est surtout attribuable aux montants inférieurs à payer à la SIERE en raison du taux de rajustement global moins élevé pour l'exercice en cours et des règlements accrus en lien avec des plans de protection des tarifs à l'exercice précédent;
- la variation de certains comptes réglementaires; facteurs en partie compensés par :
- le montant du recouvrement au titre de l'actif d'impôts différés perçu conformément à la décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés.

À la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, les rentrées liées aux activités d'exploitation ont baissé de 120 millions de dollars, comparativement à la période correspondante de 2020. Cette diminution est attribuable à divers facteurs, notamment les suivants :

- la baisse du fonds de roulement net qui est surtout attribuable aux montants supérieurs à recevoir de la SIERE en raison des programmes de financement provinciaux mis en place au début de 2020, au calendrier des encaissements de clients en 2021 et aux plus fortes ventes d'énergie; facteur en partie compensé par :
- le montant du recouvrement au titre de l'actif d'impôts différés perçu conformément à la décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés;
- le résultat plus élevé avant impôt depuis le début de l'exercice comparativement à 2020.

Rentrées (sorties) liées aux activités de financement

Les rentrées liées aux activités de financement ont progressé de 417 millions de dollars et reculé de 40 millions de dollars pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, respectivement, comparativement à 2020. Ces variations sont le résultat de divers facteurs, notamment les suivants :

Sources de liquidités

- À la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, la société a émis des titres d'emprunt à long terme d'un montant de 900 millions de dollars, comparativement à des titres d'emprunt à long terme d'un montant de 1 100 millions de dollars émis à la période correspondante de 2020.
- Au trimestre et à la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, la société a reçu un produit de 960 millions de dollars et de 3 105 millions de dollars, respectivement, liés à l'émission de billets à court terme, comparativement à un produit de 985 millions de dollars et de 3 130 millions de dollars reçus aux périodes correspondantes de 2020.

Affectations des liquidités

- Au trimestre et à la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, la société a remboursé des billets à court terme de 1 330 millions de dollars et de 2 945 millions de dollars, respectivement, comparativement à un remboursement de 860 millions de dollars et de 3 288 millions de dollars aux périodes correspondantes de 2020.
- À la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, la société a remboursé des titres d'emprunt à long terme d'un montant de 802 millions de dollars, comparativement à un remboursement de 652 millions de dollars à la période correspondante de 2020.
- Au trimestre et à la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, la société n'a versé aucun remboursement de capital déclaré, contre un remboursement de capital déclaré de 154 millions de dollars et de 454 millions de dollars aux périodes correspondantes de 2020.
- Les dividendes sur les actions ordinaires versés au trimestre et à la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 ont totalisé 158 millions de dollars et 464 millions de dollars, respectivement, alors qu'aucun dividende n'a été versé aux périodes correspondantes de 2020.

Sorties liées aux activités d'investissement

Les sorties liées aux activités d'investissement ont reculé de 130 millions de dollars comparativement au troisième trimestre de 2020 en raison de l'acquisition d'Orillia Power et de l'entreprise et des actifs de distribution de Peterborough Distribution au troisième trimestre de 2020.

Les sorties liées aux activités d'investissement pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 ont augmenté de 132 millions de dollars en regard de la période correspondante de 2020 en raison des investissements en capital plus élevés pendant l'exercice en cours, facteur en partie compensé par l'acquisition d'Orillia Power et de l'entreprise et des actifs de distribution de Peterborough Distribution. Se reporter à la rubrique « Investissements en capital » pour une comparaison des investissements en capital effectués par la société au trimestre et à la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 par rapport aux périodes correspondantes de 2020.

LIQUIDITÉS ET STRATÉGIE DE FINANCEMENT

Les liquidités à court terme proviennent des FPAE, du programme de papier commercial de Hydro One et des facilités de crédit bancaire consolidées de la société. Aux termes de son programme de papier commercial, Hydro One est autorisée à émettre des billets à court terme d'une durée maximale de 365 jours pouvant aller jusqu'à 2 300 millions de dollars.

Au 30 septembre 2021, l'encours du papier commercial de Hydro One se chiffrait à 960 millions de dollars, comparativement à 800 millions de dollars au 31 décembre 2020. En outre, la société dispose de facilités de crédit bancaire renouvelables (les « facilités de crédit d'exploitation ») dont le solde totalise 2 300 millions de dollars au 30 septembre 2021. Le 1^{er} juin 2021, la date d'échéance des facilités de crédit d'exploitation a été reportée de 2024 à 2026. Aucun montant n'avait été prélevé sur les facilités de crédit d'exploitation au 30 septembre 2021 et au 31 décembre 2020. La société peut utiliser ces facilités de crédit d'exploitation aux fins du fonds de roulement et pour les besoins généraux de l'entreprise. Les liquidités à court terme prévues aux termes du programme de papier commercial, les facilités de crédit d'exploitation, les fonds en caisse et les FPAE prévus devraient suffire à financer les besoins de la société en matière d'exploitation. Les liquidités disponibles actuelles de la société devraient également être suffisantes pour faire face à toute incidence raisonnablement prévisible que la pandémie de COVID-19 pourrait avoir sur les besoins de trésorerie de la société. Se reporter à la rubrique « Autres événements – COVID-19 » pour en savoir plus au sujet des répercussions de la COVID-19 sur les activités de la société.

Au 30 septembre 2021, l'encours de la dette à long terme de la société, d'un montant en capital de 13 231 millions de dollars, comprenait des titres d'emprunt à long terme de 13 095 millions de dollars émis par Hydro One et des titres d'emprunt à long terme d'un montant en capital de 136 millions de dollars émis par HOSSM. La majeure partie de la dette à long terme émise par Hydro One Inc. l'a été dans le cadre de son programme de billets à moyen terme, comme il en est fait mention ci-après. La dette à long terme est composée de billets et de débentures arrivant à échéance entre 2022 et 2064 et au 30 septembre 2021, la durée moyenne pondérée à courir jusqu'à l'échéance de ces effets était d'environ 15,3 ans (14,8 ans au 31 décembre 2020) et leur taux d'intérêt nominal moyen pondéré, de 3,9 % (3,8 % au 31 décembre 2020).

En avril 2020, Hydro One a déposé un prospectus préalable de base simplifié lié à son programme de billets à moyen terme, lequel vise des billets pouvant être émis pour un montant en capital maximal autorisé de 4 000 millions de dollars, échéant en mai 2022. Au 30 septembre 2021, une somme de 1 900 millions de dollars demeurait disponible à des fins d'émission aux termes du prospectus lié au programme de billets à moyen terme.

Conformité

Au 30 septembre 2021, la société respectait toutes les clauses restrictives de nature financière et limites liées aux montants impayés sur les emprunts et sur les facilités de crédit.

AUTRES OBLIGATIONS

Arrangements hors bilan

Il n'y a pas d'arrangements hors bilan qui ont, ou qui sont susceptibles d'avoir, une incidence importante aujourd'hui ou dans l'avenir sur la situation financière de la société, l'évolution de sa situation financière, ses produits ou charges, ses résultats d'exploitation, sa situation de trésorerie, ses dépenses en immobilisations ou ses sources de financement.

Sommaire des obligations contractuelles et autres engagements commerciaux

Le tableau qui suit présente un sommaire de la dette et des autres obligations contractuelles importantes de Hydro One ainsi que d'autres engagements commerciaux :

Au 30 septembre 2021 (en millions de dollars)	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Obligations contractuelles (échéances annuelles)					
Dette à long terme – Remboursements de capital	13 231	603	1 433	1 250	9 945
Dette à long terme – Paiements d'intérêts	8 536	501	967	894	6 174
Billets à court terme à payer	960	960	—	—	—
Cotisations de retraite	664	80	214	223	147
Obligations liées à l'environnement ainsi qu'à la mise hors service d'immobilisations	136	33	33	15	55
Conventions d'impartition et autres ententes	166	74	73	6	13
Obligations locatives	75	13	22	20	20
Entente à long terme visant les logiciels et les compteurs	18	3	5	4	6
Total des obligations contractuelles	23 786	2 267	2 747	2 412	16 360
Autres engagements commerciaux (selon l'année d'échéance)					
Facilités de crédit d'exploitation ¹	2 300	—	—	2 300	—
Lettres de crédit ²	177	173	4	—	—
Garanties ³	475	475	—	—	—
Total des autres engagements commerciaux	2 952	648	4	2 300	—

¹ Le 1^{er} juin 2021, la date d'échéance des facilités de crédit d'exploitation a été prorogée en 2026.

² Les lettres de crédit sont constituées de lettres de crédit de 164 millions de dollars liées à des conventions de retraite, d'une lettre de crédit de 6 millions de dollars fournie à la SIERE à titre de soutien prudentiel, de lettres de crédit de 4 millions de dollars visant à répondre aux obligations du service de la dette et de lettres de crédit de 3 millions de dollars visant à satisfaire divers besoins liés à l'exploitation.

³ Les garanties consistent en un soutien prudentiel de 475 millions de dollars fourni à la SIERE par Hydro One au nom de ses filiales.

CAPITAL-ACTIONS

Hydro One est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires. Le montant et la date de versement des dividendes à payer par Hydro One sont laissés à la discrétion du conseil d'administration de Hydro One (le « conseil ») et sont établis en fonction des résultats d'exploitation, du maintien de la structure du capital réglementaire réputée, de la situation financière et des besoins de trésorerie, du respect de critères de solvabilité imposés par les lois sur les sociétés en matière de déclaration et de versement de dividendes, ainsi que d'autres facteurs que le conseil peut juger pertinents. Au 8 novembre 2021, 142 239 actions ordinaires de Hydro One étaient émises et en circulation.

La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées, lesquelles peuvent être émises en séries. Au 8 novembre 2021, aucune action privilégiée n'était émise et en circulation.

RÉGLEMENTATION

Tarifs d'électricité – Requête conjointe relative aux tarifs

Dans une lettre envoyée en mars 2018 (la « lettre de la CEO »), la CEO a demandé à Hydro One de déposer une seule requête relative aux tarifs de distribution et aux besoins en matière de produits de transport pour la période de 2023 à 2027. La lettre de la CEO précisait que Hydro One Remote Communities devait être incluse dans cette requête centralisée, mais la CEO a par la suite retiré cette exigence.

Le 5 août 2021, Hydro One a soumis une requête conjointe relative aux tarifs personnalisée pour la période de 2023 à 2027. La requête conjointe comprend un plan d'investissement proposé à l'appui des besoins en revenus de transport et de distribution. Une décision est attendue à la fin du second semestre de 2022. Le tableau qui suit résume les principaux éléments de la requête conjointe relative aux tarifs que Hydro One a soumis à la CEO :

Année	Hydro One Networks – Transport		Hydro One Networks – Distribution	
	Base tarifaire (Prévu)	Besoins en revenus ¹	Base tarifaire (Prévu)	Besoins en revenus ¹
2023	14 593 M\$	1 823 M\$	9 372 M\$	1 632 M\$
2024	15 450 M\$	1 938 M\$	9 963 M\$	1 711 M\$
2025	16 449 M\$	2 028 M\$	10 641 M\$	1 785 M\$
2026	17 394 M\$	2 140 M\$	11 302 M\$	1 881 M\$
2027	18 256 M\$	2 219 M\$	11 880 M\$	1 965 M\$

¹ Les besoins en revenus pour les exercices 2023 à 2027 ont été estimés sur la base du rendement des capitaux propres (le « RCP ») autorisé par la CEO pour 2021, soit 8,34 %. Le RCP est fondé sur les paramètres du coût en capital publiés par la CEO le 9 novembre 2020.

Actif d'impôts différés

Le 7 mars 2019, la CEO a rendu sa décision révisée (la « décision concernant l'actif d'impôts différés ») relativement au traitement tarifaire par Hydro One des avantages découlant de l'actif d'impôts différés attribuable au passage du régime des paiements tenant lieu d'impôts au paiement d'impôt aux termes des régimes fiscaux fédéral et provincial. Le 5 avril 2019, la société a interjeté appel de la décision de la CEO concernant l'actif d'impôts différés devant la Cour divisionnaire de l'Ontario. L'appel a été entendu le 21 novembre 2019.

Le 16 juillet 2020, la Cour divisionnaire de l'Ontario a rendu sa décision sur l'appel interjeté par la société au sujet de la décision de la CEO concernant l'actif d'impôts différés. Dans sa décision, la Cour divisionnaire de l'Ontario a annulé la décision de la CEO concernant l'actif d'impôts différés. La Cour divisionnaire de l'Ontario a estimé que la décision de la CEO concernant l'actif d'impôts différés était incorrecte en droit parce que la CEO n'avait pas appliqué le bon critère juridique. Dans sa décision, la Cour divisionnaire de l'Ontario était d'accord avec les observations de Hydro One selon lesquelles l'actif d'impôts différés devrait être distribué en totalité aux actionnaires.

Le 21 septembre 2020, la Cour divisionnaire de l'Ontario a rendu son ordonnance finale (l'« ordonnance de la CDO ») eu égard à la décision de la CDO. À la suite de l'ordonnance de la CDO, le 2 octobre 2020, la CEO a émis une ordonnance procédurale visant à mettre en œuvre l'orientation de la CDO, laquelle exige que Hydro One présente sa proposition de recouvrement des montants de l'actif d'impôts différés attribués aux contribuables pour la période de 2017 à 2022.

Le 8 avril 2021, la CEO a rendu sa décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés à l'égard du recouvrement des montants de l'actif d'impôts différés attribués aux contribuables pour la période de 2017 à 2022. Dans la décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés, la CEO a approuvé le recouvrement des montants de l'actif d'impôts différés attribués aux contribuables et compris dans les tarifs facturés aux clients pour la période de 2017 à 2021, ainsi que des frais financiers sur une période de recouvrement de deux ans commençant le 1^{er} juillet 2021. Le recouvrement de ces montants devrait donner lieu à une augmentation annuelle des FPAE d'environ 65 millions de dollars, 135 millions de dollars, et 65 millions de dollars, respectivement, en 2021, en 2022 et en 2023. Par ailleurs, la décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés prévoit que Hydro One ajuste ses besoins en revenus au titre des tarifs de transport et ses tarifs de distribution de base à compter du

1^{er} janvier 2022 afin de ne plus attribuer d'autres économies fiscales aux clients. La décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés devrait entraîner une hausse supplémentaire des FPAE d'environ 50 millions de dollars en 2022, qui ira en s'amenuisant au fil du temps. La décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés devrait également entraîner une augmentation du taux d'imposition effectif de la société, lequel passera à un taux se situant entre 14 % et 22 % environ, au cours des cinq prochaines années, les répercussions les plus importantes devant être enregistrées au cours de la période de recouvrement.

Hydro One Remote Communities

Le 3 novembre 2020, Hydro One Remote Communities a soumis une requête auprès de la CEO afin de faire approuver une hausse de 2 % du tarif de base pour 2020 avec prise d'effet le 1^{er} mai 2021. La requête a par la suite été révisée à la hausse à 2,2 % conformément aux paramètres d'inflation pour 2021 applicables aux distributeurs d'électricité, publiés par la CEO le 9 novembre 2020. Le 25 mars 2021, la CEO a approuvé la requête relative aux tarifs et autres charges de Hydro One Remote Communities, avec prise d'effet le 1^{er} mai 2021.

Demande d'autorisation de construire

Le 27 octobre 2020, Hydro One Networks a présenté à la CEO une demande d'autorisation de construire afin de faire approuver la mise à niveau d'installations de câbles de transport de cinq kilomètres de circuit dans la région du centre-ville de Toronto. Ces installations sont nécessaires pour assurer un approvisionnement continu en électricité dans la région, de façon sécuritaire et fiable. Le 25 février 2021, la CEO a approuvé la demande d'autorisation de construire moyennant des conditions standards d'approbation.

AUTRES ÉVÉNEMENTS

COVID-19

Durant la pandémie de COVID-19, les décisions et actions de la société ont en tout temps été guidées par les deux priorités suivantes, soit protéger les employés de Hydro One et assurer un approvisionnement en électricité sûr et fiable aux clients de Hydro One. À ce jour, Hydro One a respecté ces engagements prioritaires et la société continue d'exercer ses activités conformément aux procédures et pratiques de sécurité mises en œuvre depuis le début de la pandémie. Hydro One a donc enregistré très peu de cas de transmission du virus de la COVID-19 sur les lieux de travail.

La société continue de suivre de près et de respecter les directives des spécialistes de la Province de l'Ontario (la « Province ») et de la santé publique pour assurer la sécurité de ses employés, des clients et du public.

Conformément à son engagement envers les clients et pour aider sa clientèle affectée de façon notable par la pandémie, la société continue à offrir certains allègements, notamment le fonds de soutien en période pandémie, une plus grande souplesse de paiement pour la clientèle résidentielle et les petites entreprises, et une assistance pour accéder à d'autres mécanismes d'aide financière.

En ce qui concerne l'avenir, il est très difficile de déterminer ou d'estimer les effets futurs de la COVID-19 sur les activités de Hydro One, car ceux-ci dépendront en grande partie de la durée de la pandémie et de la sévérité des mesures qui pourraient être mises en place pour combattre le virus. Hydro One continue de prendre les mesures nécessaires pour atténuer l'impact de la COVID-19 sur ses activités.

Hydro One suit toujours activement l'incidence de la pandémie de COVID-19, notamment les directives émanant de la Province et des experts en santé publique, et d'autres mesures pourraient être prises si elle détermine qu'elles sont dans l'intérêt de ses activités, de ses employés, de ses clients et de ses partenaires et parties prenantes, ou si elles sont imposées par les autorités fédérales ou provinciales.

Conventions collectives

La précédente convention collective avec la Society of United Professionals (la « Society ») est venue à échéance le 31 mars 2021. En février 2021, Hydro One et la Society ont amorcé des négociations collectives en procédant à l'échange officiel du programme de négociation. Le 25 juin 2021, Hydro One et la Society ont conclu une entente de principe et le 30 juillet 2021, les membres de la Society ont ratifié l'entente. La convention d'une durée de deux ans viendra à échéance le 31 mars 2023.

Loi sur le développement plus rapide de l'accès à large bande

Le 4 mars 2021, le gouvernement provincial a présenté le projet de loi 257 (*Loi de 2021 soutenant l'expansion de la large bande et des infrastructures*) pour promulguer la nouvelle *Loi de 2021 sur le développement plus rapide de l'accès à large bande* qui a pour but de faciliter le déploiement en temps opportun d'une infrastructure de large bande dans les régions rurales non desservies et mal desservies de l'Ontario. Ce projet de loi a reçu la sanction royale le 12 avril 2021. Le projet de loi 257 modifie la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario* (la « Loi sur la CEO ») et confère au gouvernement un pouvoir de réglementation concernant l'aménagement, l'accès ou l'utilisation des infrastructures électriques à des fins non électriques, y compris pour réduire ou fixer les frais de location annuels que les fournisseurs de services de télécommunications doivent payer pour raccorder leurs systèmes filaires de télécommunication à large bande aux poteaux électriques, définir les normes de rendement et les délais dans lesquels les entreprises de services publics doivent répondre aux demandes de fixation, et exiger des entreprises de services publics qu'elles étudient la possibilité d'une utilisation conjointe des poteaux électriques durant leur processus de planification. Les règlements précisant les changements législatifs sont attendus plus tard cette année. La société continuera d'évaluer les conséquences de ces changements au fur et à mesure que les détails deviennent disponibles.

Acquisitions

En juin 2021, la société a mené à bien l'intégration d'Orillia Power et de l'entreprise et des actifs de distribution de Peterborough Distribution, notamment le personnel, les renseignements sur les clients, les données de facturation, ainsi que les opérations et processus commerciaux.

Rapport sur le développement durable

Le rapport sur le développement durable de 2020 de Hydro One Limited, intitulé *Building a better & brighter future*, peut être consulté sur le site Web de la société à l'adresse www.hydroone.com/sustainability.

Le rapport sur le développement durable de 2020 présente le rendement environnemental, social et de gouvernance de la société et explique comment Hydro One gère les occasions et les défis découlant de ses activités. Le rapport comprend aussi des déclarations sur les efforts que la société déploie actuellement dans trois secteurs prioritaires, soit le capital humain, la planète et la collectivité.

Création d'une nouvelle image de marque pour Hydro One Telecom

En octobre 2021, Hydro One Limited a créé une nouvelle image de marque pour sa filiale Hydro One Telecom Inc., adoptant celle d'Acronym Solutions Inc. (« Acronym Solutions »).

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Les FPAE, les produits, déduction faite des achats d'électricité et les produits tirés de la distribution, déduction faite des achats d'électricité ne sont pas des mesures reconnues par les PCGR des États-Unis, qui n'en prescrivent pas de signification normalisée. Il est par conséquent improbable qu'ils soient directement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Ils ne doivent pas être pris isolément ni se substituer à d'autres mesures d'analyse de l'information financière de la société présentée conformément aux PCGR des États-Unis.

FPAE

Les FPAE s'entendent des rentrées nettes liées aux activités d'exploitation après les ajustements servant à rendre compte : i) des variations des soldes hors trésorerie liées aux activités d'exploitation, ii) des dividendes payés sur les actions privilégiées et iii) de la distribution à la participation sans contrôle. La direction estime que les FPAE sont utiles à titre de mesures complémentaires des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de la société, car ils excluent les fluctuations temporelles du fonds de roulement d'exploitation hors trésorerie et des flux de trésorerie non attribuables aux actionnaires ordinaires. C'est pourquoi la direction estime qu'ils constituent une mesure uniforme de la performance des actifs de la société en matière de production de trésorerie.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	540	675	1 454	1 574
Variations des soldes hors trésorerie liées à l'exploitation	5	(144)	100	(163)
Distributions à la participation sans contrôle	(2)	(1)	(6)	(2)
FPAE	543	530	1 548	1 409

HYDRO ONE INC.

RAPPORT DE GESTION (suite)

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2021 et 2020

Produits, déduction faite des achats d'électricité

Les produits, déduction faite des achats d'électricité correspondent aux produits moins les achats d'électricité. La direction estime que les produits, déduction faite des achats d'électricité sont une mesure utile des produits nets du secteur de la distribution, puisque les achats d'électricité sont entièrement compensés par les produits.

Trimestres clos les (en millions de dollars)	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021	31 déc. 2020	30 sept. 2020	30 juin 2020	31 mars 2020	31 déc. 2019
Produits	1 903	1 712	1 802	1 857	1 894	1 660	1 839	1 705
Moins : Achats d'électricité	933	838	894	1 046	993	808	1 007	914
Produits, déduction faite des achats d'électricité	970	874	908	811	901	852	832	791

Trimestres clos les (en millions de dollars)	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021	31 déc. 2020	30 sept. 2020	30 juin 2020	31 mars 2020	31 déc. 2019
Produits tirés de la distribution	1 395	1 263	1 354	1 457	1 410	1 201	1 439	1 298
Moins : Achats d'électricité	933	838	894	1 046	993	808	1 007	914
Produits tirés de la distribution, déduction faite des achats d'électricité	462	425	460	411	417	393	432	384

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Hydro One est détenue par Hydro One Limited. La Province est un actionnaire de Hydro One Limited, détenant une participation d'environ 47,2 % au 30 septembre 2021. La SIERE, Ontario Power Generation Inc. (« OPG »), la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (la « SFIEO »), la CEO et Acronym Solutions sont apparentées à Hydro One puisque le ministère de l'Énergie ou Hydro One Limited les contrôlent ou exercent une influence notable sur celles-ci. Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations entre apparentés qui ont eu lieu au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2021 et 2020 :

(en millions de dollars)		Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
Apparenté	Opération	2021	2020	2021	2020
SIERE	Achats d'électricité	527	560	1 558	1 700
	Produits tirés des services de transport	502	478	1 387	1 325
	Montants liés aux remises sur les frais d'électricité	267	402	815	1 172
	Produits tirés de la distribution liés à la protection des tarifs ruraux	62	61	184	181
	Produits tirés de la distribution liés à l'approvisionnement en électricité de collectivités dans les régions éloignées du Nord	8	8	26	26
	Financement reçu relativement aux programmes de CGD	1	4	1	21
OPG	Achats d'électricité	3	1	8	4
	Produits tirés de la prestation de services et de l'approvisionnement en électricité	1	1	4	5
	Apport de capital reçu d'OPG	1	—	3	—
	Coûts au titre de l'achat de services	—	—	1	1
SFIEO	Achats d'électricité visés par des contrats d'électricité administrés par la SFIEO	1	—	1	1
CEO	Frais liés à la CEO	2	3	6	7
Hydro One	Remboursement de capital déclaré	—	154	—	454
	Versement de dividendes	158	—	464	—
	Coûts liés à la rémunération à base d'actions	3	4	6	9
	Recouvrement des coûts liés aux services rendus	2	2	5	6
Acronym Solutions	Services reçus – coûts passés en charges	7	6	18	16
	Produits tirés des services rendus	1	1	2	2

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information et un contrôle interne à l'égard de l'information financière adéquats, comme il est décrit dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*. Quelle que soit la qualité de sa conception et de son fonctionnement, tout système de contrôle interne ne peut que fournir l'assurance raisonnable que les objectifs de contrôle fixés seront atteints et en raison de ses limites inhérentes, il ne peut prévenir ni détecter toutes les inexactitudes.

Aucune modification n'a été apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société pour le trimestre clos le 30 septembre 2021 qui a eu, ou qui pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLES

Les tableaux qui suivent présentent les Accounting Standards Updates (« ASU ») publiées par le Financial Accounting Standards Board s'appliquant à Hydro One :

Directives comptables adoptées récemment

Directive	Date de publication	Description	Date d'entrée en vigueur	Incidence sur Hydro One
ASU 2018-14	Août 2018	Des obligations d'information relatives aux régimes à prestations déterminées à employeur unique ou à d'autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite ont été ajoutées, supprimées ou précisées afin d'accroître l'efficacité avec laquelle les informations sont présentées dans les notes afférentes aux états financiers.	1 ^{er} janvier 2021	Aucune incidence au moment de l'adoption
ASU 2019-12	Décembre 2019	Les modifications simplifient la comptabilisation des impôts en supprimant certaines exceptions aux principes généraux. Elles renforcent aussi l'application uniforme du Topic 740 en clarifiant et en modifiant les directives existantes.	1 ^{er} janvier 2021	Aucune incidence au moment de l'adoption
ASU 2020-01	Janvier 2020	Les modifications précisent l'interaction entre la comptabilisation des titres de participation aux termes du Topic 321, la comptabilisation des placements en vertu de la méthode de la mise en équivalence décrite dans le Topic 323, et la comptabilisation de certains contrats à terme et options achetées aux termes du Topic 815.	1 ^{er} janvier 2021	Aucune incidence au moment de l'adoption
ASU 2020-10	Octobre 2020	Les modifications ont pour but d'améliorer la codification en veillant à ce que l'obligation pour une entité de divulguer de l'information dans les notes afférentes aux états financiers soit codifiée dans les déclarations, réduisant le risque que des obligations d'information soient oubliées.	1 ^{er} janvier 2021	Aucune incidence au moment de l'adoption

Directives comptables récemment publiées, mais pas encore adoptées

Directive	Date de publication	Description	Date d'entrée en vigueur	Incidence prévue sur Hydro One
ASU 2021-05	Juillet 2021	Les modifications ont pour but d'harmoniser les exigences de matière de classement des contrats de location pour les bailleurs aux termes du Topic 842 avec les pratiques aux termes du Topic 840.	1 ^{er} janvier 2022	À l'étude
ASU 2021-08	Octobre 2021	Les modifications traitent de la manière de déterminer si un passif contractuel doit être comptabilisé par l'acquéreur dans le cas d'un regroupement d'entreprises.	1 ^{er} janvier 2023	À l'étude

ÉNONCÉS ET AUTRES INFORMATIONS DE NATURE PROSPECTIVE

Les communications verbales et écrites de la société au public, y compris le présent document, contiennent souvent des énoncés prospectifs qui sont fondés sur les attentes, estimations, prévisions et projections actuelles à l'égard des activités de la société et du secteur ainsi que des contextes réglementaires et économiques dans lesquels elle exerce ses activités et elles incluent des prévisions et des hypothèses formulées par la direction de la société. Ces énoncés comprennent notamment les énoncés concernant les demandes de tarifs de transport et de distribution de la société, dont la requête conjointe et le plan d'investissements envisagé s'y rapportant, y compris les décisions connexes, comme la décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés ainsi que les taux acceptés, le recouvrement ainsi que le calendrier et les incidences prévus; les attentes quant à la situation de trésorerie de la société, ses sources de financement et ses besoins d'exploitation, notamment en raison de la COVID-19; les facilités de crédit d'exploitation; les attentes concernant les activités de financement de la société; la dette venant à échéance; les projets et initiatives de la société en cours ou prévus et les investissements en capital prévus, y compris les résultats attendus, les coûts et les dates d'entrée en service et d'achèvement; la réponse de la société à la pandémie de COVID-19, notamment en ce qui concerne les allègements offerts aux clients et la sécurité; les répercussions éventuelles de la COVID-19 sur les activités et les opérations de la société et les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir en lien avec la pandémie de COVID-19 et ses conséquences attendues; les obligations contractuelles et autres engagements commerciaux; les conventions collectives; le projet de loi 257, la réglementation s'y rapportant ainsi que le calendrier et les conséquences attendus; les cotisations de retraite futures; les mesures non conformes aux PCGR; le contrôle interne à l'égard de l'information financière et de la communication de l'information; les directives comptables récentes; et le programme de billets à moyen terme. Les termes et expressions « s'attendre à », « prévoir », « avoir l'intention de », « tenter », « pouvoir », « projeter », « croire », « s'efforcer de », « estimer », « viser », « objectif », « cible » et leurs variantes et autres expressions similaires ainsi

que des verbes au futur et au conditionnel servent à signaler ces énoncés prospectifs. Ces énoncés ne sont aucunement une garantie de rendement futur et font intervenir des hypothèses, des risques et des incertitudes que l'on peut difficilement prédire. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux qu'expriment, sous-entendent ou laissent prévoir ces énoncés prospectifs. Hydro One n'a pas l'intention de mettre à jour ces énoncés prospectifs et se dégage de toute obligation de le faire, sauf si la loi l'y contraint.

Ces énoncés prospectifs sont fondés sur divers facteurs et hypothèses, notamment les suivants : l'ampleur et la durée de la pandémie de COVID-19, ainsi que les conséquences et la sévérité des mesures prises par la société et d'autres mesures d'atténuation sur les activités de la société, sa chaîne d'approvisionnement ou ses employés; l'absence de changements imprévisibles du régime législatif et du cadre d'exploitation se rapportant au marché ontarien de l'électricité ou plus précisément, à Hydro One; des décisions favorables de la CEO et d'autres organismes de réglementation sur les demandes en cours et futures, notamment en matière tarifaire; l'absence de retards imprévus dans l'obtention des approbations requises; l'absence de changements imprévisibles des ordonnances tarifaires ou des méthodes d'établissement des tarifs applicables aux entreprises de distribution et de transport de la société; la poursuite de l'application des PCGR des États-Unis; la stabilité de l'environnement réglementaire; l'absence de changements défavorables de la réglementation environnementale; l'absence de modifications importantes apportées aux notes de crédit actuelles de la société; l'absence de répercussions imprévues de nouvelles prises de position comptables; l'absence de changements quant aux attentes relatives à la consommation d'électricité; l'absence de changements imprévisibles des conditions économiques et du marché; le recouvrement des coûts et des frais liés à la pandémie de COVID-19, notamment les coûts attribuables aux défauts de paiement de clients en raison de la pandémie; l'achèvement des projets d'exploitation et d'investissement reportés; et l'absence de tout événement important survenant hors du cours normal des activités. Ces hypothèses reposent sur les informations dont la société dispose actuellement, y compris les informations obtenues auprès de sources indépendantes. Les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux que laissent prévoir ces énoncés prospectifs. Bien que Hydro One ignore l'incidence que pourraient avoir ces différences éventuelles, celles-ci pourraient influencer de manière considérable sur ses activités, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et la stabilité de son crédit. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qu'expriment ou laissent entendre ces énoncés prospectifs incluent notamment les suivants :

- le risque que la pandémie de COVID-19 perdure ou s'aggrave de façon importante et restreigne ou empêche la société d'exercer ses activités, ou affecte substantiellement sa chaîne d'approvisionnement ou sa main-d'œuvre;
- le risque lié à la sévérité des mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19;
- le risque que l'achèvement des projets d'exploitation et d'investissement soit retardé ou que les coûts augmentent;
- les risques associés à la réglementation et aux produits d'exploitation de Hydro One, notamment les risques liés aux ordonnances tarifaires et aux modèles de tarification pour le transport et la distribution, au rendement réel par rapport aux prévisions et aux investissements de capital, à la concurrence d'autres sociétés de transport d'électricité et autres requêtes soumises à la CEO, à la récupérabilité des coûts de rémunération totaux ou au refus de demandes;
- les risques associés à la détention par la Province d'actions de la société mère de Hydro One et aux autres relations que Hydro One entretient avec la Province, y compris l'éventualité de conflits d'intérêts survenant entre Hydro One, la Province et des apparentés, les risques associés à l'exercice par la Province d'autres pouvoirs législatifs et réglementaires dans le cadre de la mise en œuvre de la *Loi sur la responsabilisation de Hydro One*, le risque lié à la capacité de la société à attirer et à retenir des dirigeants qualifiés ou le risque d'abaissement de la note de crédit et son incidence sur le financement et les liquidités de la société;
- le risque lié à l'emplacement des actifs de la société sur des terres appartenant à des réserves, au sens donné à ce terme dans la *Loi sur les Indiens* (Canada), et le risque que Hydro One ait à engager des coûts importants pour transférer des actifs situés dans des réserves;
- le risque que la société soit incapable de respecter les exigences prévues par la loi ou la réglementation ou qu'elle doive engager, pour s'y conformer, des frais supplémentaires qu'elle ne pourrait pas recouvrer par le biais des tarifs;
- le risque que les installations de Hydro One soient exposées à des intempéries, désastres naturels, événements d'origine humaine ou autres phénomènes imprévus pour lesquels la société n'est pas assurée ou par suite desquels la société pourrait faire l'objet de demandes d'indemnisation;
- le risque lié au non-respect de la réglementation environnementale ou à l'impossibilité de recouvrer les dépenses environnementales par le biais des demandes tarifaires et le risque que les hypothèses sous-jacentes aux passifs environnementaux comptabilisés et aux actifs réglementaires connexes puissent changer;
- les risques associés à la sécurité des systèmes d'information ou au maintien d'une infrastructure complexe de TI et de technologies opérationnelles (« TO »), notamment les pannes, les cyberattaques ou les accès non autorisés aux systèmes de TI et de TO de la société;
- le risque de conflits de travail et la possibilité que la société soit incapable de négocier ou de renouveler des conventions collectives adéquates selon des modalités acceptables et conformes aux décisions tarifaires de la société;
- les risques liés aux caractéristiques démographiques de la main-d'œuvre de la société et à l'incapacité potentielle de celle-ci d'attirer et de fidéliser un personnel qualifié;
- le risque que la société ne parvienne pas à obtenir un financement suffisant ainsi qu'à un coût raisonnable pour rembourser la dette arrivant à échéance et financer les investissements en capital;
- le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt et à l'incapacité éventuelle de gérer le risque de crédit et le risque lié aux instruments financiers;
- les risques liés à l'incertitude économique ainsi qu'à la volatilité des marchés financiers;

- le risque que la société échoue à mettre en œuvre les programmes d'investissement nécessaires au bon fonctionnement de ses actifs ou à réaliser ces programmes en temps opportun ou le risque de concurrence accrue au chapitre de l'aménagement de gros projets de transport et les modifications législatives portant sur la sélection des sociétés de transport d'électricité;
- le risque lié à l'état des actifs, aux projets d'immobilisations et à l'innovation, y compris l'opposition du public aux projets planifiés et/ou aux délais d'obtention des approbations ou de conclusion des ententes nécessaires aux projets ou leur refus;
- le risque lié à l'incapacité à réduire les risques importants liés à la santé et à la sécurité;
- le risque que les coûts liés aux régimes de retraite de la société ne puissent pas être recouvrés par le biais des tarifs futurs et l'incertitude qui entoure le traitement que les organismes de réglementation réserveront aux coûts des régimes de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages postérieurs au départ à la retraite;
- la possibilité que Hydro One doive engager des charges importantes pour remplacer des fonctions actuellement imparties advenant que les conventions conclues soient résiliées ou arrivent à échéance avant qu'un nouveau fournisseur de services soit choisi;
- l'incidence de la propriété par la Province de terrains essentiels au réseau de transport de la société;
- le risque que les procédures judiciaires soient coûteuses en temps et en argent ou détournent l'attention des membres de la direction et du personnel clé des activités commerciales de la société;
- les conséquences si la société ne dispose pas de droits d'occupation valides relatifs aux terres contrôlées ou détenues par des tiers et les risques liés aux droits d'occupation dotés d'une échéance;
- le risque lié aux événements affectant la réputation de Hydro One et aux actions politiques;
- le risque lié aux acquisitions, y compris l'incapacité de concrétiser les avantages escomptés de l'acquisition, ou selon l'échéancier prévu, et les coûts imprévus qui peuvent en découler;
- l'incapacité de la société à dresser ses états financiers conformément aux PCGR des États-Unis;
- le risque lié à l'incidence de quelque nouvelle prise de position comptable.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et autres facteurs sont analysés plus en détail à la rubrique « Gestion des risques et facteurs de risque » du rapport de gestion de 2020.

De plus, Hydro One tient à avertir le lecteur que les informations incluses dans le présent rapport de gestion à propos des perspectives de la société sur certains sujets, y compris les investissements futurs éventuels de celle-ci, ne sont fournies que pour donner une idée de la nature de certains des plans futurs de la société et peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Des informations additionnelles sur Hydro One, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur Sedar à l'adresse www.sedar.com, sur le site Web de la Securities and Exchange Commission des États-Unis à l'adresse www.sec.gov/edgar.shtml et sur le site Web de la société à l'adresse www.HydroOne.com/Investors.